

BIODIVERSITÉ

CRÉATION D'UN CONSORTIUM SCIENTIFIQUE AU SERVICE DES ÉCOSYSTÈMES LACUSTRES

L'AFB, l'INRA, l'IRSTEA, l'ONCFS et l'Université Savoie Mont-Blanc viennent de signer une convention permettant la création du Pôle Recherche et Développement « Ecosystèmes lacustres ». Ce pôle a pour ambition de devenir le centre de référence national pour la recherche, le développement et l'innovation en ce qui concerne la préservation de la biodiversité, du fonctionnement et des services écosystémiques rendus par les milieux lacustres.

Initialement créé en 2010, ce pôle de R&D alors intitulé « Hydroécologie des plans d'eau » ne comptait que deux partenaires: l'Onema et Irstea. Ce mode de collaboration, alors très novateur, visait à rassembler dans une même communauté de travail, chercheurs et agents issus des établissements partenaires, pour construire et développer un projet scientifique commun. Les travaux étaient orientés autour de priorités liées à la mise en œuvre de politiques publiques permettant d'accélérer le transfert des connaissances vers la sphère opérationnelle.

Cette expérience a permis de créer les conditions d'une collaboration fructueuse entre scientifiques issus de disciplines différentes ouvrant la voie à l'élargissement du pôle à d'autres partenaires.

La création d'un consortium scientifique permet de favoriser les interactions entre recherche, politiques publiques, enjeux sociétaux et écologiques en créant ce Pôle R&D qui répond au nom d' « ECLA ». Il a pour ambition de devenir le centre de référence national pour la recherche, le développement et l'innovation en ce qui concerne la préservation de la biodiversité, du fonctionnement et des services écosystémiques rendus par les milieux lacustres.

Ce passage à cinq partenaires permettra d'élargir son domaine d'expertise aux différents types d'écosystèmes d'eau stagnante (des grands lacs naturels aux petits plans d'eau, en passant par les retenues artificielles) et à davantage de composantes de la biodiversité

(microorganismes, végétaux, invertébrés, poissons...). Il permet également une mise en commun des moyens humains et financiers pour une durée de 6 ans, afin d'appuyer par la recherche et le développement la préservation et la restauration de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes lacustres.

Ce pôle s'attachera à développer des outils opérationnels innovants pour la surveillance écologique des écosystèmes lacustres, à améliorer les connaissances de l'état et des trajectoires de ces écosystèmes face, notamment au changement climatique, à appuyer une restauration écologique efficace des écosystèmes lacustres et à soutenir la préservation de la biodiversité. Il sera également chargé d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques et de promouvoir une bonne gestion des écosystèmes lacustres en valorisant les travaux conduits par le pôle et en mobilisant l'expertise des cinq partenaires. ●



Nominations

ARS Corse : Marie-Hélène Lecenne a été nommée directrice générale de l'agence régionale de santé de Corse à compter du 8 avril 2019.

DDPP de Paris : Myriam Peuron, a été nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de Paris à compter du 1^{er} avril 2019.

DDTM du Pas-de-Calais : Yvan Guiton, a été nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral du Pas-de-Calais à compter du 15 avril 2019.

ARS Centre-Val de Loire : Laurent Habert est nommé, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019.

Ifremer : Vincent Motyka, chef du service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche à la direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur a été nommé commissaire du Gouvernement auprès de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, en remplacement de Damien Rousset.

DRIEE Ile-de-France : Jean-Marc Picard (IGPEF), est nommé directeur régional et interdépartemental adjoint de l'environnement et de l'énergie de la région Ile-de-France, à compter du 1^{er} juin 2019, pour une durée de cinq ans.

CINOV : Frédéric Lafage a été élu Président de la fédération CINOV. Il succède à Dominique Sutra Del Galy.

VNF : Par arrêté de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, en date du 10 avril 2019, Geoffroy Caude a été nommé président à titre intérimaire du conseil d'administration de Voies navigables de France.